

Montréal, le 14 juillet 2020

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDE)

Maître Véronique Dubois

Secrétaire

Régie de l'énergie

Place Victoria

800 rue du Square-Victoria, 2^e étage, Bureau 255

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4119-2020

Énergir – Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarifs d'Énergir, s.e.c., à compter du 1^{er} octobre 2020.

Notre dossier : 650011-15

Chère consœur,

À la lumière de la preuve volumineuse déposée par Énergir la semaine dernière et du calendrier réglementaire chargé de son analyste principal (qui est aussi impliqué dans les dossiers R4110-2019 et R4045-2018), Option consommateurs (ci-après « **OC** ») se voit dans l'obligation de demander un délai additionnel pour le dépôt de sa preuve. Ainsi OC demande respectueusement à la Régie de l'énergie de lui accorder jusqu'au 22 juillet prochain, à midi, pour le dépôt de sa preuve.

En espérant que la Régie accordera la demande d'OC, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos cordiales salutations.

MUNICONSEIL AVOCATS INC.

(S) Eric McDevitt David

Éric McDevitt David, avocat

emd@municipalconseil.com

EMD/ml

c.c. Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir